



Organisation

FORMATION
EN PRÉSENTIEL

Cette formation en **alternance sur 1 an**, s'organise selon un planning établi avec la 1ère semaine en centre de formation puis 1 à 2 jours en centre et le reste du temps en entreprise.

Elle s'articule autour de **3 domaines d'activités professionnelles** :

- Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal,
- Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande,
- Manager l'équipe de l'unité marchande.



Mini 10
participants

513 H en 1 an
en centre de formation



Moyens Pédagogiques

Mise à disposition de la salle de cours dédiée comprenant :

- un poste par apprenant,
- un vidéoprojecteur,
- des matériels spécifiques,
- un accès internet,
- un tableau VTI, diaporama,
- un plateau technique conforme et adapté aux exigences du RC de ce titre professionnel.



Objectifs

- Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal
- Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande
- Manager l'équipe de l'unité marchande



Perspectives

Poursuite d'études :

- Licence Pro E-commerce et Marketing numérique, parcours E-logistique
- Licence Pro manager en distribution spécialisée - Orientation équipement de la maison
- Licence management opérationnel des PME, organisation et entrepreneuriat
- Licence Pro commerce et distribution, parcours management et gestion des rayons

Insertion professionnelle des diplômés :
Manager de rayon, Responsable magasin, Responsable de rayon, Manager d'espace commercial,...



Valeur Ajoutée

- Point écoute à disposition pour les apprenants
- L'UFA se situe à proximité des axes routiers, de la gare et est desservie par divers transports en commun
- Les classes de cours sont aménagées selon votre spécialité
- Effectif réduit
- Projet pédagogique
- Certification SST



FORMATION ÉLIGIBLE



Sabine NOËL
06 30 09 77 85
www.cprojv.fr

Responsable Coordinatrice UFA/AREP
sabine.noel@cprojv.fr

8 rue du 145^e Régiment d'Infanterie - 59600 MAUBEUGE



Tu es titulaire d'un baccalauréat ou d'un Titre Professionnel de niveau 4.

Tu as entre 16 et 29 ans révolus (dérogations possibles).

Tu es rigoureux, méthodique, tu as l'esprit d'analyse et de synthèse, tu sais travailler en équipe et faire preuve d'initiative, de créativité.



Modalités d'Accès

Sur simple demande de dossier d'inscription auprès de Sabine Noël, Responsable UFA/AREP.

Modalités d'admission

- Lettre de motivation, CV, diplôme de niveau IV et relevé de notes.
- Entretien individuel
- Contrat d'apprentissage.

Dates de la formation

Démarrage en août de chaque nouvelle année pour une durée de 1 an.

Une signature de contrat post entrée en formation est envisageable dans un délai de 3 mois (selon la législation en vigueur).
Délais : Article L6222-12 du code du travail
" La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ".

*Un projet professionnel, une reconversion, dans une situation particulière ?
Contactez-nous !
Une solution existe pour vous.*

Modalités d'évaluation

2 simulations d'examen pendant la formation

Des **évaluations** sont organisées **tout au long de la formation** pour attester de l'acquisition des connaissances nécessaires au passage d'examen et par le biais d'un livret des évaluations passées.

Taux de Réussite

Résultats session 2023

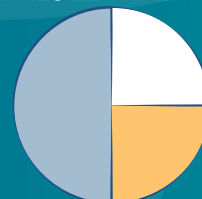


RÉUSSITE EXAMEN



■ Validé ■ Échec

APRÈS LE TITRE PRO



■ Emploi ■ Autre ■ Poursuite d'études



Validation



Obtention d'un **diplôme d'état de niveau 5** décerné par le Ministère du Travail.
Les épreuves officielles d'examen se déroulent en fin de formation au mois de septembre.
En cas de validation partielle, le candidat ajourné peut, sur une période de validité de 5 ans à compter de leur date d'obtention, conserver les notes obtenues s'il se présente de nouveau à la même spécialité.
Pas de passerelle possible.



Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation. Réglementation ERP appliquée, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Service handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr
Référente handicap du centre : Dorothée Cochart - 03 27 39 65 24 - arep@stebernadette-jeumont.com